















Les matinées éveil s'adressent aux professionnels de l'accueil à domicile (assistant.e.s maternel.le.s et garde à domicile) et aux enfants non scolarisés dont ils ont la responsabilité.

Pour une qualité d'accompagnement, 20 enfants peuvent participer avec les adultes qui les accompagnent.

Un animateur du Relais Petite Enfance, éducateur de jeunes enfants de formation, est présent à chaque fois, pour les accueillir et les accompagner.



où et quand ?

Les matinées éveil sont proposées sur les 10 communes déléguées à raison d'une à plusieurs fois par mois, selon le nombre de professionnels. Ceux-ci sont libres de participer sur n'importe quel lieu, qu'ils soient habitants de la commune déléguée ou pas.

Elles sont ouvertes de 10h00 à 11h30 durant la période scolaire

Les dates des matinées sont transmises aux professionnels et aux familles. Elles sont également consultables sur le site internet du Centre Social Indigo sous format numérique.



https://csindigo.centres-sociaux.fr/

ou flashez le QR code!





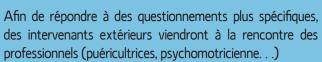


Confort, liberté de mouvement

Dans un souci d'hygiène, de sécurité et de confort, adultes et enfants porteront des chaussons ou sur-chaussettes (les vôtres ou ceux fournis par le RPE).

Discrétion

Ces matinées étant des temps de réflexion sur l'exercice de leur profession et sur l'accompagnement des jeunes enfants, une discrétion professionnelle devra être respectée.



Disponibilité à l'enfant

Sauf urgence, afin d'être pleinement avec les enfants, l'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisé.

De même, la prise de photos reste possible, mais de façon mesurée, sans que cela ne vienne interférer dans l'attention portée aux enfants. Si des assistants maternels souhaitent prendre une vue d'ensemble avec d'autres enfants que ceux dont ils ont la responsabilité ou d'autres adultes, ils doivent demander à leurs collègues présents si c'est possible.

comment participer?

Les professionnels doivent recueillir l'accord des parents avec une autorisation qui est à remettre aux animateurs du Relais Petite Enfance (un exemplaire dans ce livret).

Cette autorisation permet:

- d'avoir les **coordonnées des parents** en cas de besoin (imprévu, professionnel ou enfant qui se blesse lors de la matinée)
- de connaitre leurs souhaits en terme de droits à l'image

Les professionnels peuvent s'inscrire par téléphone en contactant le Centre Social au **02 41 49 06 49**. (Inscription possible dès l'après-midi qui suit la matinée et jusqu'au matin de la suivante)

Une priorité est donnée aux personnes n'ayant pas pu participer la précédente fois.

Les matinées éveil sont pensées comme des temps de rencontres et d'échanges collectifs. Le jour de l'animation, s'il n'y a qu'un seul participant inscrit, la matinée sera annulée.

EST-Ce Payant?

Les matinées d'éveil sont proposées par le Centre Social Indigo, qui est une association de loi 1901.

Afin de soutenir les activités que cette association propose, il vous est demandé d'adhérer à celle-ci.

En dehors de cette adhésion, les matinées éveil sont gratuites.

Vous n'avez jamais participé ? Vous souhaitez pouvoir essayer avant de décider si vous prenez une adhésion ? Vous pouvez venir une première fois pour un temps de découverte.

comment se déroule une matinée éveil ?

Un premier temps, entre 10h et 10h30, permet à chacun d'arriver à son rythme. Du jeu libre est proposé permettant en même temps à l'animateur d'accueillir individuellement chacun.

La seconde partie, à partir de 10h30, est centrée sur des **activités d'éveil**, proposées en fonction des souhaits et des observations des professionnel.le.s, mais aussi en fonction de l'âge et des compétences des enfants présents.

Enfin, un dernier moment est consacré à un **retour au calme** autour d'un temps de lecture, de chansons, de musique et pour se dire au revoir. Un **départ progressif est possible**, selon le rythme des enfants.



Pourquoi Participer?

Pour les tout-petits, c'est l'occasion de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes dans un cadre sécurisant et adapté. C'est aussi un temps d'explorations et de découvertes adapté à leurs rythmes et leurs besoins, complémentaire des jeux et activités proposés par leur assistant maternel ou garde à domicile.

Pour les adultes présents, ce moment se veut un **temps propice aux observations et échanges professionnels** et invite à se questionner sur l'intérêt pédagogique du jeu ou de l'activité proposé et de la manière dont ils peuvent être reproduits à la maison.

Les deux animateurs interviennent en alternance sur toutes les communes déléguées (changement à chaque vacances).



Respect

Une veille particulière sera apportée au respect des rythmes des enfants. Les sollicitations pédagogiques sont des propositions dont l'enfant peut se saisir, s'il en a le désir et si son développement moteur, intellectuel et affectif le lui permet. Un enfant ne sera jamais contraint de faire

Moment de plaisir

Si la matinée est un temps de professionnalisation, elle doit avant tout être un moment de plaisir, pour tous et pour chacun.

Co-animation

Le fonctionnement des matinées étant basé sur une démarche volontaire des assistants maternels, leur participation active est souhaitée.

Attention, Sécurité

Les adultes participants doivent être attentifs à porter toujours une attention particulière aux enfants dont ils ont la responsabilité quel que soit le moment de la matinée. L'animateur n'accompagne pas seul les enfants présents.